

FSU ARDENNES
48 rue Victor Hugo 08000 Charleville Mézières
STAGE DÉPARTEMENTAL À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Mardi 30 Mars 2010 de 9h15 à 16h30

Lieu : IFTS, Pôle de Haute Technologie, 7 Boulevard Jean Delautre

Stress, souffrance, risques psycho-sociaux, suicides, ce n'est pas l'affaire de « personnes fragiles » ou d'une entreprise particulière, cela concerne aujourd'hui tous ceux qui travaillent : le travail peut devenir invivable et impossible du fait des nouveaux modes de management qui arrivent dans le secteur public en général et l'Éducation Nationale en particulier.

Comment tenir, comment faire un travail de qualité quand tombent sur vous des prescriptions sans rapport avec le réel, des objectifs irréalisables, contraires à votre conception du métier, à vos valeurs, quand la hiérarchie vous contrôle avec des indicateurs chiffrés qui changent le métier sans que les personnels aient leur mot à dire.

Quelles résistances individuelles, collectives ?

Quelles pistes? Faut-il soigner les travailleurs ou soigner le travail ? Faut-il culpabiliser les travailleurs et traiter individuellement les victimes ou changer le travail, redonner aux travailleurs le pouvoir d'agir sur leur métier ?

Le stage sera animé par Dominique CAU-BAREILLE, ergonomiste et maître de conférences à l'Université Lyon2 et Daniel RALLET, vice président de l'Institut de Recherche de la FSU

Déroulement de la journée

Matinée : 9h15-12h30

Témoignages de collègues sur leur travail et leurs conditions de travail.

Analyse de Dominique CAU-BAREILLE ; débat avec les participants.

Après-midi : 13h45-16h30

Les résistances et le rôle du syndicat : introduction de Daniel RALLET.

Débat avec les participants.

Dominique Cau-Bareille est auteure :

- d'un rapport sur les fins de carrière des enseignants réalisé pour le Conseil d'Orientation des Retraites
- de plusieurs études : « l'expérience est-elle un atout dans la gestion des fins de carrière des enseignantes de maternelle? » « Vécu du travail et santé » ; elle travaille actuellement sur les difficultés des professeurs de collège.

Vous pouvez consulter « souffrance au travail : n'y a-t-il rien à faire d'un point de vue syndical ? »

(<http://institut.fsu.fr/lettremensuelle/lettre-travail/caubareille.htm>)

Le stage syndical est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !
Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande.

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit avant le 28 février 2010. Elle est à faire :

- Pour le 1er degré auprès de l'IEN (formulaire habituel en mentionnant les références à la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982) avant le 28 février 2010.
- Pour le second degré auprès du chef d'établissement. Vous devez recopier et compléter le courrier ci-dessous et lui remettre avant le 28 février 2010

Nom, prénom

Établissement

À Monsieur le Proviseur (ou le Principal)

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 30 mars 2010 de 8h00 à 17h00 pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide de l'IRHSES.

Ce stage aura lieu à l'IFTS, 7 boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières

Je vous prie d'agréer, M..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

Merci de vous inscrire au stage pour les questions d'intendance.

Stage Le travail en Question

Inscription au stage à retourner à la FSU 08 48 rue Victor Hugo 08000 Charleville-Mézières

Nom :

Prénom :

Établissement :

Adresse personnelle :

Syndicat FSU (éventuellement) :

Repas :

oui

non

Tarif du repas : 5 €. Gratuit pour les syndiqués FSU